



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



<https://www.agenda-2030.fr/>

Recyclage et valorisation des déchets



L'entreprise : Veolia

Veolia est le spécialiste de la gestion des déchets. Ses expertises couvrent l'ensemble de leur cycle de vie avec des activités de collecte, de recyclage, de valorisation et de traitement. La direction de la région Centre Ouest est basée à Nantes et représente 140 sites d'exploitation sur les régions Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire.

Domaine d'action :

Traitement et valorisation des déchets

Lieu : St-Barthélémy d'Anjou (49)

économie circulaire, par pilier :

Allongement de la durée de vie et recyclage

Dans une logique d'économie circulaire, le rôle de Veolia en tant qu'opérateur de la gestion des déchets est de produire des matières premières de recyclage à partir de déchets, répondant aux cahiers des charges de ses clients utilisateurs, et de leur garantir des approvisionnements stables dans le temps à un prix compétitif. Mais aussi d'organiser au mieux les moyens de collecte et la logistique à mettre en place pour faciliter l'approvisionnement des outils de transformation. C'est enfin d'encourager l'innovation pour développer de nouvelles solutions et ainsi optimiser le taux de valorisation des déchets.

Dans l'Ouest, Veolia agit avec les parties prenantes des territoires (collectivités, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire...) mais aussi avec les éco-organismes nationaux, agréés par l'État, qui déploient localement les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) avec les opérateurs. Ces

filères modifient de manière significative l'organisation de la gestion des déchets par la mise en œuvre de collectes séparées des déchets concernés (équipements électriques et électroniques, mobilier...). Les opérations de tri et préparation consécutives nécessitent des moyens adaptés pour participer à la réalisation des engagements pris par les éco-organismes devant l'État : plus de réemploi, plus de recyclage plus de valorisation.

Voici quatre illustrations de ces actions en faveur de l'économie circulaire.

Une usine qui recycle plus de 90 % des équipements électrique et électroniques

Avec le concours d'Angers Loire Métropole, Veolia et Thomson Angers ont décidé de créer, il y a une douzaine d'années, une usine dédiée au recyclage d'équipements électrique et électroniques. Située à St-Barthélémy d'Anjou (49) cette unité est le fruit d'un partenariat fort entre les parties prenantes où chacune a trouvé une réponse pertinente à ses propres objectifs : Thomson pour faciliter la reconversion des personnels de l'usine historique fabricant les téléviseurs, Angers Loire Métropole pour poursuivre l'attractivité économique locale, Veolia pour investir dans une unité industrielle de fabrication de matière premières secondaires et les éco-organismes qui y trouvent une réponse à leurs engagements de recyclage. La composante économie sociale et solidaire a été présente dès le début avec la participation de l'entreprise adaptée Arceau Anjou. Aujourd'hui, ce site Veolia est conduit par sa filiale Triade Électronique qui y emploie 190 personnes dont près de 60 personnes en situation de handicap. Plus 90 % des déchets d'équipements électriques et électroniques sont transformés en matières premières de recyclage à destinations des industries.

SEB, Veolia et Éco-système : la boucle complète

SEB, Veolia et l'éco-organisme Éco-système créent un partenariat industriel qui installe la première boucle complète d'économie circulaire pour des produits de petit électroménager. Le premier produit concerné est un générateur de vapeur SEB, dont le boîtier est intégralement réalisé en matière recyclée. Les déchets sont collectés à la demande d'Éco-système puis valorisés dans l'unité St Barthélémy d'Anjou. La matière plastique issue des déchets ainsi obtenue est envoyée vers l'usine de plasturgie du Groupe SEB en Isère.

Recycler les matelas : au carrefour de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire

Veolia et le réseau d'insertion Envie ont été retenus par Éco-Mobilier, l'éco-organisme regroupant les fabricants et distributeurs de matelas en France, pour créer une unité de recyclage de matelas du Grand Ouest, basée à Rennes. Veolia apporte son expertise industrielle, Envie 2E Recyclage Bretagne son expertise en matière d'insertion. Cette unité prend en charge 4 000 matelas par mois et sera capable de traiter jusqu'à 7 000 tonnes par an. Veolia propose aux industries des matières premières issues des déchets qui jusque-là étaient majoritairement enfouis.

Produire du combustible à partir des déchets

Les collectivités territoriales, les entreprises et les éco-organismes sont des acteurs majeurs de la transition énergétique en confiant à Veolia des déchets qui ne sont pas valorisables sous forme de matières. En effet, à Couëron (44) Veolia fabrique du combustible solide de récupération (CSR) avec ces déchets. Près de 20 000 tonnes sont produites et alimentent les cimenteries les plus proches. Ce mode de valorisation combustible limite le recours à l'enfouissement et réduit favorablement le recours aux énergies fossiles.

Partenariats :

Les collectivités et les entreprises de la Région, les éco-organismes, les acteurs de l'économie sociale et solidaire des territoires et les industries pour les approvisionner en matières premières recyclées ou en CSR.

Difficultés et leviers de réussite :

Les difficultés rencontrées sont principalement liées à la multiplicité des acteurs, notamment institutionnels et le manque d'un espace collectif de rencontre qui permettrait une meilleure cohérence des actions. Une difficulté supplémentaire est relative à la sortie des flux stockés qui parfois ne trouvent pas repreneur. La réflexion doit être menée à de plus grandes échelles territoriales. La réussite de la mise en place des actions d'économie circulaire réside dans la construction de partenariats ancrés localement. Les partenaires de l'économie sociale et solidaire ont apporté leur connaissance de leurs territoires et Veolia son expertise, donnant ainsi une intelligence collective au service de l'économie circulaire touchant aux déchets.

Apports (économique, environnemental, social) pour l'entreprise :

Le traitement des déchets et leur valorisation afin de prolonger leur durée de vie et leur utilité participent à la diminution de l'impact environnemental. Les partenariats avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire, déjà en place et à venir, ont un impact positif tant en termes économique que social : leur spécialité permet une expertise précieuse, et leur structure permet d'ouvrir des emplois aux personnes en situation de handicap et éloignées de l'emploi.

Contacts :

Franck PILARD

Veolia
6 rue Nathalie Sarraute
44 205 Nantes Cedex 2
Tel : 02 51 72 75 69

Rémy COMTE

Veolia
6 rue Nathalie Sarraute
44 205 Nantes Cedex 2
Tel : 02 51 72 75 65

